

## MÉDECINS

Les médecins occupent une place centrale dans les systèmes de santé, et de nombreux pays de l'OCDE s'inquiètent des pénuries de médecins actuelles et futures et des problèmes que cela pourrait créer en termes d'accès aux soins.

### Définition

Les médecins en activité sont ceux qui dispensent des soins aux malades. Les généralistes comprennent les médecins qui dispensent de façon continue des soins aux particuliers et aux familles, ainsi que d'autres catégories de praticiens généralistes/non spécialistes. Parmi les spécialistes figurent les pédiatres, les gynécologues/obstétriciens, les psychiatres, les spécialistes médicaux et les spécialistes chirurgicaux. Les autres médecins comprennent les internes/résidents non comptabilisés dans le domaine dans lequel ils se forment et les médecins non classés dans les autres catégories. Les chiffres indiqués se rapportent au nombre de personnes physiques.

### Comparabilité

Dans plusieurs pays (Canada, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Pays-Bas, République slovaque et Turquie), les données comprennent non seulement les médecins qui s'occupent

directement des patients, mais aussi ceux qui travaillent dans le secteur de la santé en tant qu'administrateurs, enseignants, chercheurs, etc., ce qui peut représenter 5 à 10 % de médecins de plus. Les données relatives au Portugal se rapportent à tous les médecins autorisés à exercer (d'où une forte surestimation). Dans le cas de l'Espagne, les données incluent les dentistes et les stomatologues, et dans celui de la Belgique, elles comprennent les stomatologues. Les données concernant le Chili sont sous-estimées car elles n'englobent pas l'ensemble des médecins en activité.

Tous les pays ne sont pas en mesure de recenser la totalité de leurs médecins en activité appartenant aux deux grandes catégories que sont les spécialistes et les généralistes en raison d'un manque d'informations.

### En bref

Entre 2000 et 2010, le nombre de médecins pour 1000 habitants a augmenté dans tous les pays membres, sauf en Estonie et en Pologne, où il a légèrement décliné. En moyenne dans les pays de l'OCDE, il est passé de 2,7 pour 1000 habitants en 2000 à 3,1 en 2010. Il a progressé particulièrement rapidement dans les pays où il était faible en 2000 (par ex., en Corée, au Mexique et en Turquie), mais également en Grèce, même s'il s'est stabilisé depuis 2008.

Dans quasiment tous les pays, la répartition entre généralistes et spécialistes a évolué au cours des dernières décennies, le nombre de médecins spécialistes progressant beaucoup plus vite. Il y a ainsi plus de spécialistes que de généralistes dans la plupart des pays, à l'exception de l'Irlande, de la Norvège et du Portugal. Cette évolution peut s'expliquer par la désaffection des jeunes médecins pour l'exercice de la "médecine de famille" compte tenu de la charge de travail et des contraintes que cela représente. En outre, dans de nombreux pays, l'écart de rémunération se creuse entre les généralistes et les spécialistes. Tous les pays membres ou presque exercent une certaine forme de contrôle sur le nombre de candidats admis en école de médecine, souvent en limitant le nombre de places de formation disponibles (*numerus clausus*, par exemple). En 2010, l'Autriche, l'Irlande, le Danemark, la Grèce et la République tchèque affichaient le plus grand nombre de diplômés de médecine pour 100 000 habitants, même si en Irlande et en République tchèque par exemple, nombre de ces diplômés sont des étudiants étrangers qui sont susceptibles de rentrer chez eux après l'obtention de leur diplôme. Les taux de diplômés les plus faibles ont été enregistrés en Israël, au Chili, au Japon et en France. En moyenne dans l'OCDE, il y a eu un peu plus de dix nouveaux diplômés de médecine pour 100 000 habitants en 2010, contre neuf en 2000.

### Sources

- "Dépenses de santé et financement", Statistiques de l'OCDE sur la santé (Base de données).
- OMS-Europe pour la Fédération de Russie, et d'autres sources nationales pour les pays non-OCDE.

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- Fujisawa, R. et G. Lafortune (2008), "The Remuneration of General Practitioners and Specialists in 14 OECD Countries: What are the Factors Influencing Variations across Countries?", *OECD Health Working Papers*, No. 41, Éditions OCDE.
- OCDE (2008), *Les personnels de santé dans les pays de l'OCDE, Comment répondre à la crise imminente ?*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE.

#### Publications statistiques

- OCDE (2012), *Health at a Glance: Asia/Pacific 2012*, Éditions OCDE.
- OECD (2012), *Health at a Glance: Europe 2012*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011), *Panorama de la santé : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

#### Bases de données en ligne

- "Dépenses de santé et financement", Statistiques de l'OCDE sur la santé.

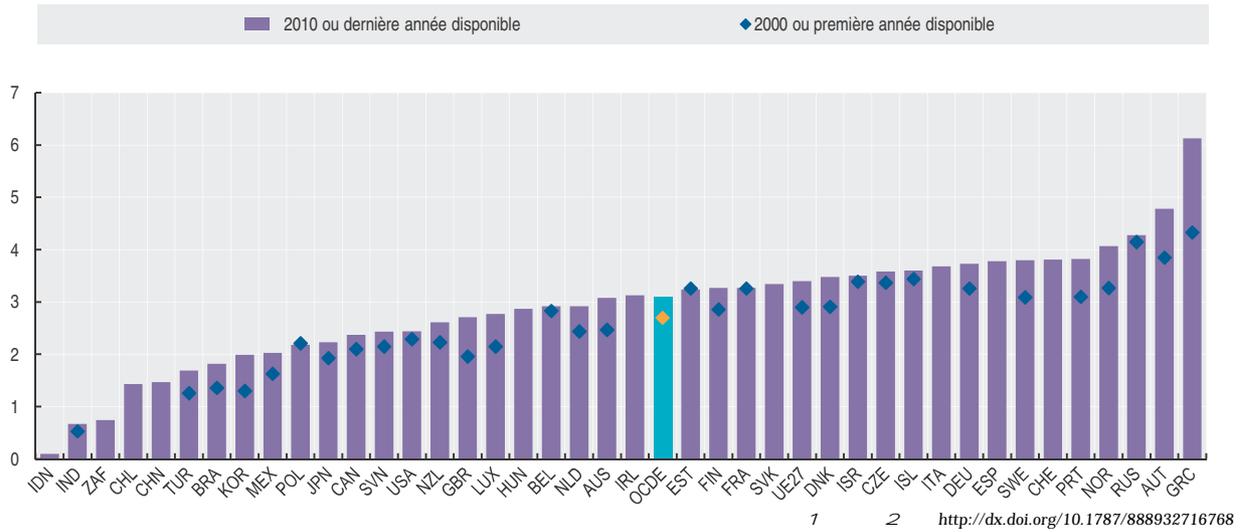
#### Sites Internet

- Base de données de l'OCDE sur la santé, [www.oecd.org/sante/basedonnees](http://www.oecd.org/sante/basedonnees).
- Panorama de la santé (matériel supplémentaire), [www.oecd.org/sante/panoramadelasante](http://www.oecd.org/sante/panoramadelasante).



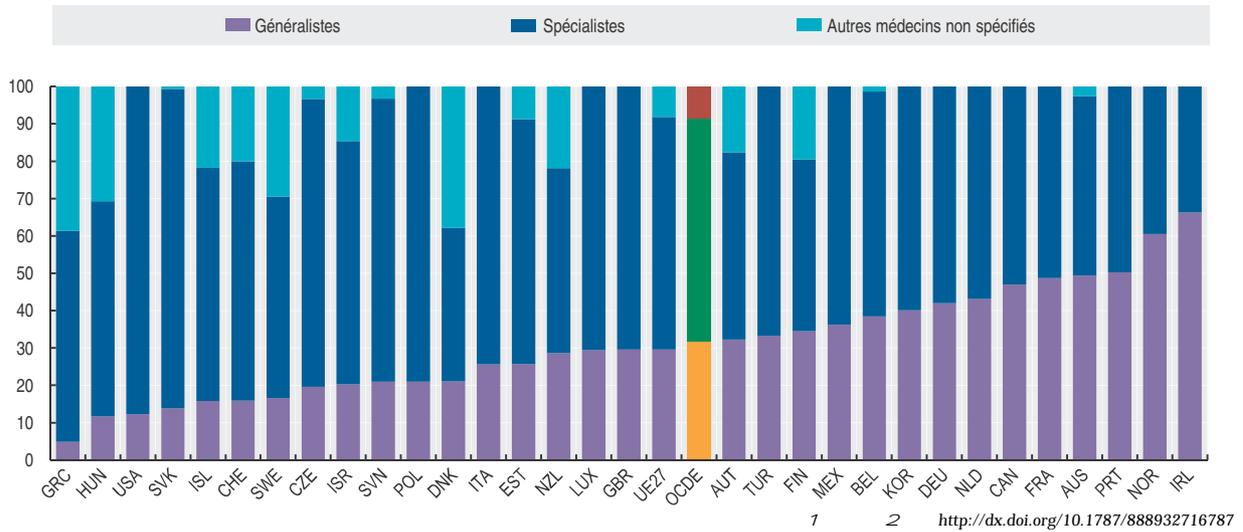
### Médecins en activité

Pour 1 000 habitants



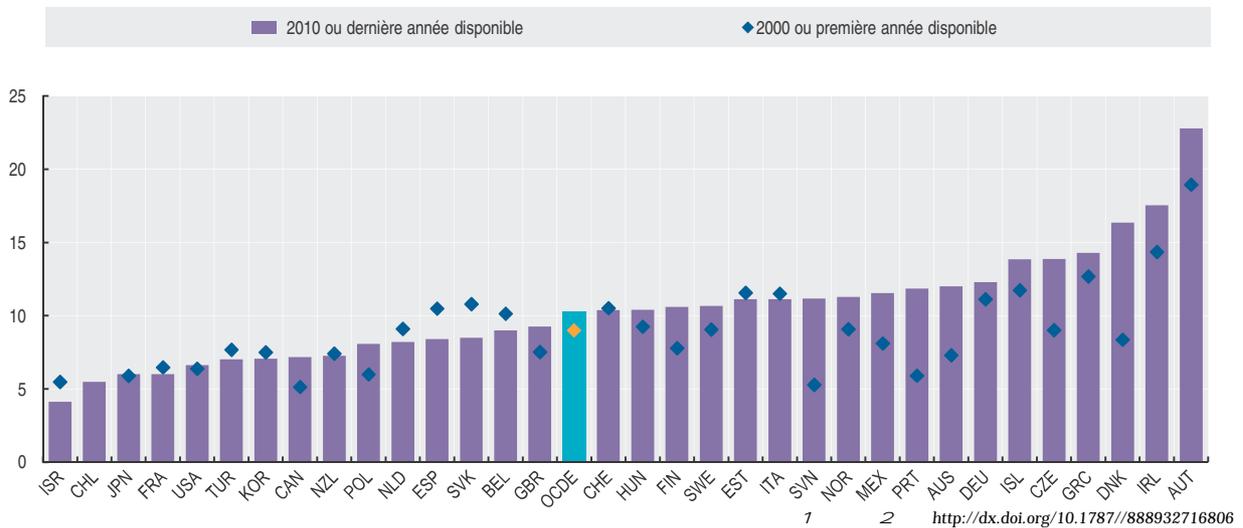
### Catégories de médecins

En pourcentage de tous les praticiens, 2010 ou dernière année disponible



### Diplômés de médecine

Pour 100 000 habitants





Extrait de :  
**OECD Factbook 2013**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Médecins », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-101-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).